

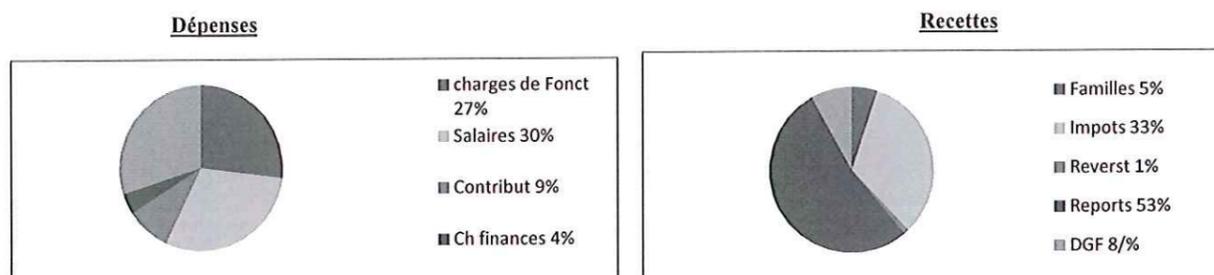
Budgets 2014

1- Commune :

Le résultat de clôture de l'exercice 2013 du budget se traduit par un excédent de 838 808,89€ (606 180,63 € pour le fonctionnement et 232 628,26 € pour l'investissement) . Il convient cependant de relativiser cette situation confortable due aux reports d'exercices antérieurs, car la capacité réelle d'autofinancement ne s'élève qu'à un peu plus de 80 000,00€.

La section de fonctionnement du budget commune 2014 présentée en équilibre s'élève à 1 148 393,63 € .

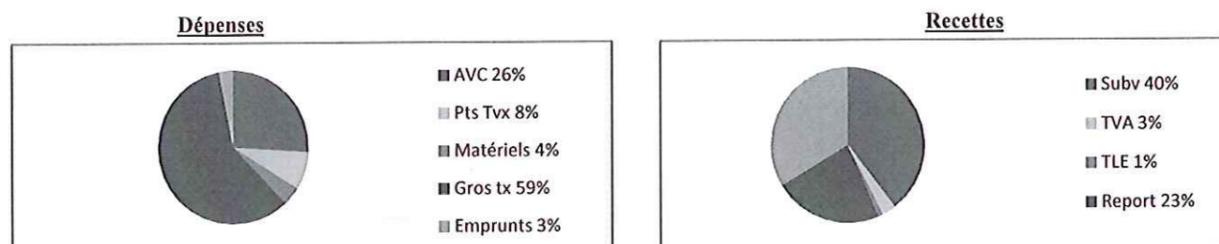
Le montant des recettes grâce à l'excédent reporté permet le maintien sur 2014 des taux 2012 et 2013 des taxes d'habitation et foncières.



La section investissement du budget 2014 en équilibre s'élève à 1 021 629,24 € - Des grosses opérations d'investissement entamées au cours de l'année 2013 se termineront en 2014 :

création d'une sente piétonne sur la basse boissière (89 458€) et réfection complète de la voirie du bas de la rue des écoles (267 130,20€). Le dossier de contrat rural (369 200€) ayant pour objet la mise en valeur du domaine public autour de la mairie son accessibilité aux personnes à mobilité réduite devrait être validé par le Conseil Régional au cours de l'exercice.

L'installation de 3 vidéoprojecteurs interactifs à l'école des Chanterelles, subventionnée en partie par le Conseil Général et la Communauté de Communes se fera au cours du 1er semestre (16 000,00€).



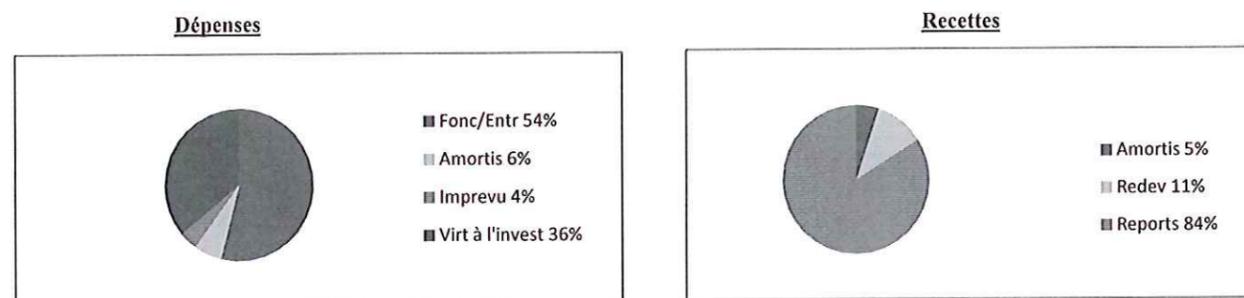
2-Assainissement :

Le résultat de clôture de l'exercice 2013 se traduit par un excédent de 414 512,40€ (+369 738,83€ en fonctionnement et + 44 773,57 € en investissement).

- La section d'exploitation(fonctionnement) du budget présentée en équilibre s'élève à 440 966,83€.

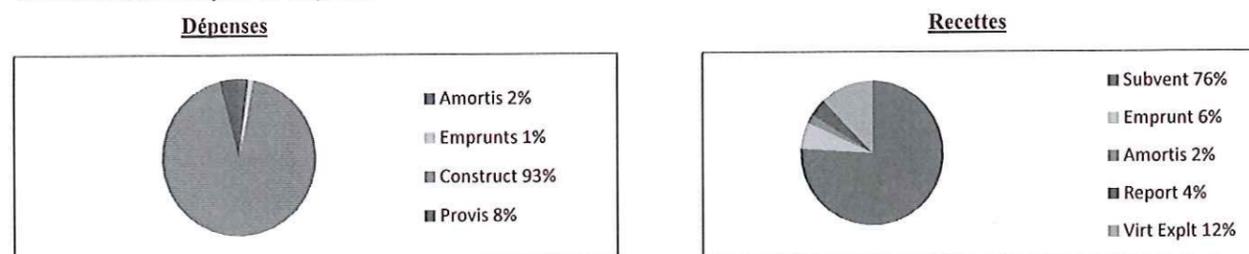
Un virement de 158 355,90€ à la section investissement permettra de mener à bien la construction de la nouvelle station d'épuration.

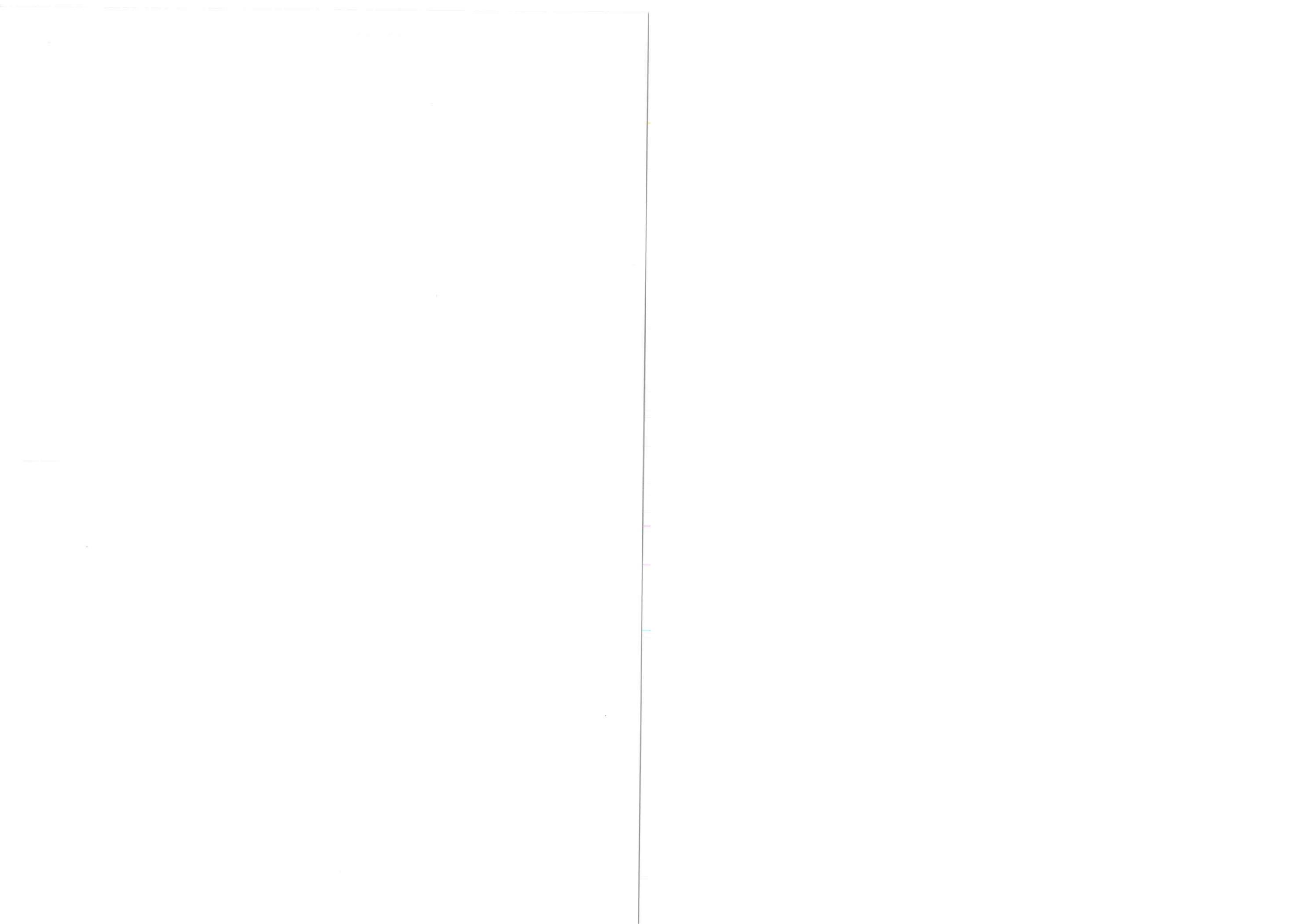
Le montant de la part communale de la taxe d'assainissement 2013 est maintenu au même montant en 2014.



- La section investissement présentée en équilibre s'élève à 1 270 666,47€.

2014 verra la fin de la construction et la mise en service de la nouvelle station d'épuration (système classique à boues activées) pour un montant de 1 141 000€ financée à près de 80% par l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, la région IDF et l'Etat. Le solde à la charge de la commune faisant l'objet d'un emprunt.





Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Mai / Juin 2014 - n° 39Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOTComité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Pascal
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle
MaurelMairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr**Mariages :**Alexandre DEHAIS
et Audrey BARES, le
3 mai 2014**Naissances :**Sacha CORDIER, le
7 avril 2014**OUVERTURE MAIRIE**MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45
MERCREDI : 9 H - 11 H
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45
VENDREDI : 9 H - 11 H
ET 16 H 30 - 17 H 45
SAMEDI : 10 H - 11 H**OUVERTURE EPICERIE**Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi :
7h30 / 13h30 et 15h45 / 19h00
Mercredi : 7h30 / 13h00
fermé l'après-midi
Samedi et Dimanche 8h00
/ 13h00**BIBLIOTHEQUE A LA
MAISON POUR TOUS**Mardi 17h30 / 18h30
Samedi 11h00 / 12h00**Energie...****L'espace Info Énergie du Sud Yvelines : un service gratuit et neutre ouvert à tous pour faire le plein d'économie d'énergie !**

Des conseillers indépendants vous informent sur les toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans l'habitat. Ils pourront vous accompagner dans votre projet d'isolation ou de construction, vous orienter vers les solutions et les matériaux les plus adaptés, et vous répondre sur les dispositifs d'aides financières. Ces spécialistes peuvent également vous orienter vers les éco-gestes à réaliser chez vous pour vivre mieux tout en maîtrisant vos dépenses d'énergie et d'eau. Ces conseils sont à destinations des particuliers mais également des petites entreprises du territoire.

Quelques exemples de questions traitées :

Isolation, par où commencer ?

Comment puis-je réduire ma facture d'énergie sans faire de travaux ?

Le chauffage au bois est-il pertinent dans ma maison ?

Puis-je obtenir des aides pour mes travaux ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY) anime depuis 2001 l'Espace Info Énergie sur le territoire du Sud Yvelines. 4 lieux de permanences sont mis à votre disposition dont celui de :

La mairie de Rambouillet, en face de l'office de tourisme, ouvert en hiver le lundi et le vendredi de 14h à 19h et toute l'année le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Rendez-vous au 01.34.85.56.78. Venez vite faire le plein de bons conseils pour vivre mieux et, dépensez moins !**Lire et faire lire**

Lire et faire lire a été créé il y a 14 ans par l'écrivain Alexandre Jardin. C'est un programme national d'ouverture à la lecture et à la solidarité intergénérationnelle.

Des bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature.

Les lecteurs de Lire et faire lire interviennent en cohérence avec les pratiques pédagogiques des structures éducatives (écoles, crèches, bibliothèques, centres de loisirs...)

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, en temps scolaire ou périscolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations.

Dans les Yvelines 250 bénévoles sont accueillis avec impatience par les enfants des crèches, maternelles et primaires.

Pour que les enfants de la Boissière-Ecole puissent en profiter il faut des bénévoles !

*Enchantez votre quotidien, racontez des histoires aux enfants.*Renseignement et inscription : Françoise Guinet au 0139203764 ou sur le site www.lireetfairelire.org**Forum bien vivre sa retraite**La CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) organise avec des partenaires, le forum « Bien vivre sa retraite » Il aura lieu le **jeudi 12 juin 2014 à Rambouillet, de 9h30 à 17h00**. Des conférences rythmeront la journée:

10h00/10h45 : « dynamiser votre forme et votre équilibre »

11h00/11h15 : « mieux vivre chez soi, c'est simple avec un coup de fil »

11h30/12h15 : « Conseils nutrition au quotidien pour bien vivre sa retraite »

14h00/14h45 : « programme seniors en vacances »

15h30/16h15 : « comment aménager son logement pour faciliter le quotidien »

De nombreux stands d'information seront également proposés.

Contact : Karine Sévelin 01 55 45 58 85 ou karine.sevelin@cnav.fr**LA BASSORIA****EDITO**

Je tiens tout d'abord à remercier les électeurs qui le 23 Mars dernier nous ont accordé leur confiance et ont approuvé par là même le programme que nous avons soumis lors de la campagne électorale et de la réunion publique. Avec un taux de participation à 59 % le dernier de la liste - en l'occurrence votre serviteur - a recueilli 94% des voix. Un grand Merci !

Je remercie ensuite chaleureusement mes collègues et amis de l'équipe précédente pour le travail accompli dont nous mesurerons les effets aujourd'hui (dernière ligne droite pour la construction de la nouvelle station d'épuration, aménagement du bas de la rue des écoles, création de la sente « Roger Fillon », arrivée dans trois classes des tableaux interactifs...). Ces élus ont largement participé par leur travail sur les six années précédentes à l'obtention de ces résultats.

Pour la nouvelle équipe un seul mot d'ordre désormais : « Continuons à travailler ensemble ! »

Les travaux de finition de la micro-crèche communautaire sont en cours. Nous vous convions tous à son inauguration qui aura lieu en même temps que l'inauguration de la sente Roger Fillon le lundi 7 juillet à 18 heures devant la salle d'activités. Ces moments de convivialité sont l'occasion d'échanger, de partager et de rencontrer vos élus aussi n'hésitez pas à nous rejoindre.

A.F GAILLOT

Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires n'est pas chose aisée à mettre en place pour les petites communes rurales comme la nôtre. Nous y travaillons depuis plus d'une année maintenant en partenariat avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante, l'Académie de Versailles, l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, les associations. Nous aurions pu, à l'instar d'autres communes, nous endormir face à nos obligations légales quant à cette réforme dans l'espoir de son abandon. Nous ne l'avons pas fait par crainte de nous voir imposer des horaires que nous n'aurions pas choisis et être contraints par une organisation qui pouvait ne pas nous convenir.

Certains élus ont participé activement à plus de 25 réunions pour pouvoir présenter à la rentrée 2014 un projet ambitieux qui ne se limite pas à un service de garderie. Ainsi les élèves des Chanterelles devraient pouvoir participer pour l'année scolaire à venir à des activités autour des arts plastiques, à des activités sportives autour des arts martiaux et des activités culturelles qui restent encore à définir avec l'animateur.

Et si nous imaginions que la prochaine Bassoria puisse être l'œuvre de nos écoliers ! Toutes les idées sont les bienvenues. Vous êtes bénévoles, parents d'élèves ou non, vous souhaitez faire partager, transmettre aux enfants vos passions, votre expérience ou votre savoir faire, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie !

Participation citoyenne...

Une des réponses possible face aux incivilités récurrentes auxquelles notre village est soumis est le **dispositif de participation citoyenne** faisant l'objet d'une directive ministérielle en date du mois de juin 2011.

Il s'agit d'une action partenariale entre le Préfet, la Gendarmerie et la Mairie représentée par son Maire. Elle consiste de faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population concernée avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat à la sécurité de leur propre environnement. Ce dispositif doit permettre : **de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.**

Fondé sur la solidarité de voisinage, le concept vise à développer chez chaque personne disposée à assurer sa propre sécurité, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance tel que : **Ramassage du courrier et surveillance des locaux temporairement inhabités. Posture de vigilance accrue à l'égard de comportements et événements suspects (démarchages excessifs...), Signalement de ces anomalies aux autorités compétentes permettant des interventions ciblées.**

Réciproquement, la Gendarmerie devra pouvoir alerter les référents, de phénomènes de délinquance visant le secteur considéré.

Pour ce faire, dans un premier temps des référents volontaires sont nommés. Ils collectent les informations recueillies auprès de la population. La liste des référents établie est ensuite communiquée à la Gendarmerie laquelle organisera une ou des réunions publiques pour expliquer les modalités du dispositif.

Enfin constitution d'une demande d'agrément qui nous permettra de procéder à la pose de panneaux signalant notre adhésion à ce dispositif. De ce qui précède, il ressort que le succès d'une telle entreprise est conditionnée par : **les critères géographiques (de façon optimale au moins un référent par hameau), l'adhésion des élus, l'engagement de la population.**

● Fête de

l'été...

Elle aura lieu le 21 juin prochain et, avec le soutien de la mairie, fédérera, à son habitude l'école avec sa kermesse, l'ASLBE avec différentes manifestations et le comité des fêtes.

Ce dernier vous propose une soirée à thème Polynésie Française, avec danseurs et danseuses et DJ Apéritif et repas organisés à partir de 19 h 30. Les inscriptions sont possibles à l'épicerie ou auprès de Dany Clair au 0134850200 (date limite 16 juin 2014) Tarifs : adulte, 20 euros, enfant, 7 euros jusqu'à 10 ans. Soirée dansante à partir de 21 h30, ouverte à tous. La soirée se prolongera avec « la Promenade Lucioles » à la tombée de la nuit.

● Dernière minute...

Pour son Persillé de Chèvre Fermier la Ferme de La Tremblaye a obtenu après la médaille d'argent au Concours Général d'Agriculture le Prix de l'Innovation décerné par la Région Ile de France. Le beau travail d'une équipe récompensé !

La méthanisation du fumier : un nouvel « or vert » énergétique et agronomique

Utiliser le lisier, le fumier produits par les animaux de ferme pour enrichir nos sols agricoles n'est certainement pas une nouveauté ; chercher des sources d'énergie pour notre vie quotidienne non plus.

Quelle est donc la plus value de la méthanisation pratiquée par la Ferme de la Tremblaye ?

C'est d'abord que le processus de méthanisation combine à la fois la transformation des effluents fermiers en **biogaz** et la production d'**engrais organique**.

Le biogaz : les effluents (fumier, lisier, lactosérum) sont traités selon une méthode techniquement similaire à la digestion bovine, afin d'en dégager le méthane (identique à celui produit par la rumination). Ce biogaz est converti à son tour en une énergie électrique, achetée par EDF, capable d'alimenter 600 foyers par an.

Parallèlement l'eau utilisée pour le refroidissement du moteur produisant l'électricité, circule dans une canalisation transportant une eau chaude aux bâtiments de la Ferme.

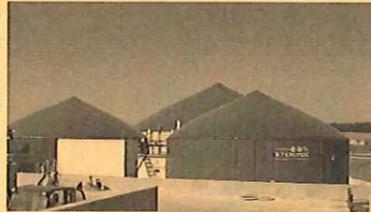
L'engrais organique : le résultat de la digestion par les micro-organismes appelé « digestat », désodorisé par la cristallisation biologique du H₂S est employé à fertiliser les terres agricoles ; ses qualités, sa maniabilité, sa capacité de stockage, font du « digestat » une matière première utilisable de façon ciblée, selon les besoins des sols et des plantes. Associé à une agriculture de Conservation, ces méthodes avec la luzerne et un couvert végétal permanent ont pour but d'enrayer l'appauvrissement endémique des sols agricoles de la région et de protéger la nappe phréatique. Cette matière, en obtenant la labellisation « engrais » pourrait aussi être commercialisée.

Ainsi, la méthanisation, génératrice d'électricité, d'eau chaude locale, d'engrais à partir d'une matière naturelle constamment renouvelée, veut s'inscrire dans une forme de cercle vertueux du développement durable.

Les perspectives d'optimisation de l'Unité de méthanisation de la Boissière-Ecole offriront,

espérons-le, de futures solutions énergétiques aussi pour notre village.

La Ferme de la Tremblaye reste ouverte pour organiser des groupes de visite des habitants du village, animés par le gérant Henri CAZAJUS ou le responsable de la méthanisation, Cyrille ROBERT. S'inscrire en Mairie.



Sous le soleil...

Dimanche 18 mai a eu lieu, Place Saint Jean, le vide-grenier organisé par le comité des fêtes. Vingt-cinq exposants se sont inscrits et la journée s'est déroulée sous un magnifique soleil (ce qui a compensé les journées maussades de précédents vide-greniers...)



Association des chasseurs

Que vous soyez jeune ou moins jeune, homme ou femme, que vous aimiez la nature et peut-être aussi la chasse, notre association communale vous attend...



SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS
LA BOISSIÈRE ECOLE

Toutes informations au 01 34 94 33 32 ou 06 81 47 33 38. J.P Regnier, Président de l'association.

Syndrome d'Angelman

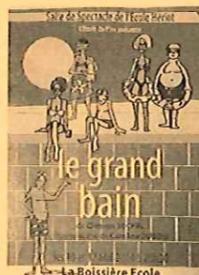
Le Syndrome d'Angelman est une maladie génétique rare et méconnue. Elle se caractérise par une déficience mentale, une absence de langage, des difficultés motrices, des troubles du sommeil et des crises épileptiques. Les scientifiques ont découvert le gène déficient, à l'origine des troubles et travaillent à rendre le syndrome réversible. La route est encore longue mais un espoir existe. Dans le monde entier les associations se regroupent et organisent des actions. Leur but : aider les familles concernées, faire connaître la maladie, coordonner et financer la recherche médicale. Cette année l'AFSA (association Française du syndrome d'Angelman www.angelman-afsa.org) organise le colloque scientifique international en octobre à Paris. Notre petite Soline est porteuse de ce syndrome. En tant que membres actifs de l'AFSA, nous avons créé une équipe qui participera pour la deuxième année consécutive, à la course des héros de Saint Cloud le 22 juin. Cette course est un défi solidaire, chaque coureur doit réussir à collecter 250€ de dons afin d'obtenir un dossard. Les dons sont reversés à l'AFSA et donnent droit à réduction d'impôt. De nombreux habitants de la Boissière nous soutiennent depuis l'année dernière. Cette année, la mairie se mobilise et nous permet de communiquer dans la Bassoria afin d'avoir l'aide d'un maximum de Boissériens. De son côté, Sonia nous aide en organisant au Proxi une vente de livre d'occasion. L'école Hériot nous apporte aussi son soutien, au travers d'un projet pédagogique mis en place depuis septembre 2013. Pour ceux qui souhaitent soutenir la course des héros, 2 possibilités :

1° Faire un don pour un coureur : www.alvarum.com/group/solinenotresoleil. Une fois sur la page d'équipe, sélectionner le coureur auquel vous souhaitez faire un don, puis cliquer sur le bouton : faire un don.

2° Nous rejoindre comme coureur en chaussant vos basquets et en collectant auprès de votre entourage. Attention il ne reste plus que trois places... Nous tenons à remercier l'ensemble des initiatives ainsi que toutes les aides apportées à notre cause.

Famille Mouchet-Augier

Théâtre à la Boissière



Les 10 et 17 mai derniers, la salle de spectacle de l'école Hériot a accueilli la troupe de l'Ecole du Pire pour deux représentations qui ont réuni plus de trois cents spectateurs. La pièce, de Clément Michel, a recueilli les suffrages de la salle qui a ri de bon cœur tout au long de la soirée. Le grand bain, titre de la pièce avait pour sujet « un été qui s'annonce bien... Un lieu de

rêve, une maison de vacances sous le beau soleil du Lubéron... Rien de tel pour passer de super vacances !! C'est du moins ce que pensent les six amis... ». Si vous avez raté ce rendez-vous, il faudra maintenant attendre l'année prochaine...



● Trans'Yvelines à Cheval, 7^e édition de la randonnée équestre.

Cette manifestation, organisée par l'association EQUITEY se déroulera les 13, 14 et 15 juin prochains. Elle emmènera les cavaliers à la Boissière Ecole au Haras de Bory. Pour la première fois sera organisé au haras le « Village de la Trans'Yvelines à cheval » Il sera ouvert au public du vendredi 13 au dimanche 15 de 11h à 19h. Au programme : exposants et conférences.

● Kermesse de l'Ecole Hériot le dimanche 15 juin

A partir de midi dans la cour du château. Un service de restauration (grillades, huîtres) sera à votre disposition et les jeux commenceront vers 13h30/14h

● Dégradations...

Une nouvelle fois l'un des poteaux du filet de tennis a été tordu. Nous allons devoir changer les deux poteaux dans les prochains jours. Le coût est d'environ 400 à 500€. L'accès libre au cours de tennis est remis en cause par les différentes dégradations qui ont eu lieu dernièrement en dehors des cours de l'ASLBE du samedi. Nous fermons donc le terrain provisoirement. Nous prions nos adhérents et les joueurs respectueux du lieu de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément. L'ASLBE